



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 octobre 2018
À 20h00 à la buvette de la Salle omnisports du Pierrier, à Clarens**

ORDRE DU JOUR

- 1. Salutations et bienvenue**
- 2. Liste des présences**
- 3. Election complémentaire au Comité**
- 4. Cotisations**
- 5. Votation du budget 2019**
- 6. Révision des statuts et mise en place d'une commission de révision**
- 7. Commissions sponsoring / marketing / championnats suisses par équipe**
- 8. Situation financière 150^{ème}**
- 9. Projets divers / manifestations**
- 10. Clôture de l'assemblée**

1) Salutations et bienvenue

C'est avec plaisir que le Président souhaite la bienvenue aux membres honoraires et aux membres, et salue particulièrement les membres d'honneur :

Bernard Barbezat	Membre d'honneur
Judith Bron	Sautoir d'honneur
Emmanuel Demartini	Sautoir d'honneur
Laurent Demartini	Sautoir d'honneur
Franca Demartini	Membre d'honneur
Marielle Demartini	Membre d'honneur
Francis Depallens	Sautoir d'honneur
Yvette Depallens	Membre d'honneur
Yves Depallens	Membre d'honneur
Michel Dey	Sautoir d'honneur
Olivier Gruaz	Membre d'honneur
Baptiste Saudan	Membre d'honneur
Esther Suter	Sautoir d'honneur
Nicola Vacchini	Membre d'honneur
Valérie Wicht	Membre d'honneur

Le Président demande si quelqu'un a des remarques concernant l'ordre du jour qui était parvenu en même temps que la convocation. Aucune remarque.

En cas de votation, MM. Olivier Gruaz et Serge Thélin sont désignés scrutateurs.

2) Liste des présences

Les membres suivants se sont personnellement excusés pour ce soir :

Angela Bangnuoli, André Blanc, Margrit Blanc, Pierre-François Boretti, Anne-Catherine Boretti, Elisa Burnier, Laurence Burnier, Isabelle Camandona-Thévoz, Cyrielle Deladoey, Anne Depallens, Elena Dessena-Pillot, Vélérie Fivaz, Christiane Führer, Bernard Gret, André Gruaz, Sabine Guckert, Arnold Gyger, Jean-Pierre Jost, Théo Kenklies, Hendrik Ludwing, Isabelle Meylan, Tina Minore, Elodie

Nicolier, Natacha Paillex, Roland Paillex, Véronique Perrin, Mady Perret, Charlotte Saudan, Shanon Sooknah, Jovana Vasilic et Sandrine Vernex.

Le Président remercie les membres pour leur présence et l'intérêt qu'ils portent à la société.

Il est un peu stressé du fait qu'il s'agit de sa première assemblée en tant que Président. Il indique néanmoins être ravi de ne pas présider le conseil communal de Vevey qui a lieu au même instant.

En introduction, le Président rappelle les résultats exceptionnels obtenus par les gymnastes de la FSG Montreux en 2018. Il rappelle que la FSG Montreux compte des Champions romands comme Alessia Rizzi, Yannick Depallens, Zélie Pariat et Célia Kehrli (par équipe) ainsi que les actifs aux barres parallèles. Il rappelle en outre les résultats aux Championnats suisses avec David Demartini, vice-champion au saut et 4^{ème} amateur, et avec Théo Kenklies, 13^{ème} en Junior. Il conclut ce palmarès en indiquant que la FSG Montreux a obtenu 10 titres de Champions vaudois et 4 GAF qualifiées au centre cantonal.

Le Président poursuit en indiquant que le Comité, après avoir commencé à se connaître et à parler du futur du club, aimerait poursuivre dans cette spirale positive et développer toujours plus le club en le professionnalisant. Le Président a cherché une devise dans le monde du sport. La devise du CIO d'abord : Citius, Altius, Fortis (plus vite, plus haut, plus fort). Mais, en tant que fan de foot et surtout du PSG, le Président préfère à cette devise du CIO celle du PSG justement : **Rêvons plus grand !** Le Comité a l'intention de rêver plus grand avec la professionnalisation du club par l'embauche d'un moniteur professionnel, la création d'un groupe élite, afin d'obtenir plus de résultats au niveau national mais aussi pourquoi pas au niveau international dans quelques années.

Le Président conclut en demandant aux membres présents de ne pas hésiter à interroger le Comité et à faire part de leurs sentiments.

La liste des présences est signée par :

Sautoir d'honneur	6
Membre d'honneur	8
Membre honoraire	10
Membre actif	21
Total	46

La majorité absolue est de	24
Les 2/3 sont à	31

3) Election complémentaire au Comité

Le Président présente Sylvain Périchon comme nouveau membre au Comité.

Sylvain se présente en indiquant qu'il rentre dans sa 38^{ème} année de gymnaste, qu'il a entraîné 16 ans dans son club en France, et qu'il est toujours cadre technique dans sa fédération en France. Il poursuit en indiquant avoir beaucoup de plaisir à s'entraîner à la gym de Montreux et à s'être impliqué dans Natalis. Il conclut en indiquant souhaiter continuer à s'investir dans le domaine technique pour la FSG Montreux.

Tous les membres présents applaudissent Sylvain. Au vu de cette situation et en l'absence d'objection, Sylvain est élu au Comité.

4) Cotisations

La volonté du Comité étant de professionnaliser le club par l'embauche d'un entraîneur professionnel, le Président indique que le Comité a réfléchi à la situation des cotisations. La professionnalisation du club bénéficierait à la FSG Montreux, mais plus à certains groupes qu'à d'autres.

Le Président indique en outre que le Comité a comparé les cotisations d'autres sports ou activités, comme le cirque et la natation, et a constaté que la FSG Montreux appliquait des cotisations plutôt basses.

Ainsi, afin d'harmoniser les cotisations selon les groupes, le Comité propose à l'Assemblée les montants de cotisations suivants :

Groupe	Situation actuelle	Filière professionnelle
Mini gym (1h)	CHF 100	CHF 180
Kid gym (1h)	CHF 120	CHF 180
Jeunesse (1h30)	CHF 200	CHF 300
Artistique (6h - 12h)	Entre CHF 150 et CHF 300	Entre CHF 200 et CHF 600
Elite		CHF 1,000
Actifs (4h)	CHF 150	CHF 200
35+ (2h)	CHF 150	CHF 200
Dames (2h)	CHF 100	CHF 150
Hommes (2h)	CHF 100	CHF 150
ANT	CHF 100	CHF 125
HNT	CHF 25	CHF 50
HT	CHF 60	CHF 100

Les licences pour les GAF et les GAM ne sont pas comprises comme c'est déjà le cas.

Les habitants de la Commune de Montreux peuvent demander des subventions allant jusqu'à 80%. Un ajustement peut être envisageable pour des situations particulières.

Les membres du Comité et les entraîneurs sont exemptés du paiement des cotisations.

Michel Dey prend la parole afin de demander si la FSG Montreux compte déjà des membres Elite. Le Président lui répond que cette catégorie n'existe pas encore et que ce groupe serait constitué des gymnastes que l'entraîneur professionnel repèrerait afin de les entraîner pour des compétitions nationales et internationales.

Brigitte Hoffer demande ensuite si la professionnalisation concernerait aussi d'autres sociétés. Le Président lui répond que l'ACVG souhaite mettre en place un entraîneur professionnel pour les GAM pour la création de groupes élites à Montreux et à Yverdon. Il indique néanmoins n'avoir pas eu de retour de la part d'Yverdon. Il indique ensuite que l'ACVG doit encore voter un budget afin de s'assurer de leur implication. Le Comité a cependant eu l'idée de commencer de manière « autonome » en attendant qu'une autre société comme Yverdon suive le mouvement.

Sandra Depallens pose ensuite la question des différences entre les montants. Elle prend l'exemple des minis et des kids qui passent à CHF180 avec 1h d'entraînement, des actifs qui passent à CHF 200 avec 4h d'entraînement, des 35+ qui passent à CHF 200 avec 2h d'entraînement, et des dames qui passent à CHF 150 avec 2h d'entraînement. Le Président lui répond que l'entraîneur professionnel viendrait aider les minis et les kids dans l'optique de déceler leur potentiel et les faire ensuite évoluer vers les GAM/GAF qui bénéficieraient directement de l'appui de l'entraîneur professionnel. Les groupes actifs, 35+ ou dames ne bénéficieraient en revanche pas de cet entraîneur professionnel ce qui explique les différences de traitement.

Baptiste Saudan demande si l'idée à moyen ou long terme du club est qu'il n'y ait plus que la catégorie élite. Le Président lui répond que non : le Comité souhaite le maintien de la FSG Montreux comme elle est, avec un côté plus professionnel.

Michel Dey aimerait connaître la position de l'ACVG par rapport à ce projet. Le Président lui répond qu'il faudrait CHF 80'000 par an pour embaucher un entraîneur professionnel à 90% et que l'ACVG participerait à hauteur de 40% les 3 premières années. Il indique que ce projet tient à cœur de l'ACVG et de M. Nicolas Conne (responsable sport élite) en particulier. Néanmoins, il faut encore que l'ACVG établisse son budget et qu'il soit adopté à leur prochaine Assemblée Générale de mars 2019.

En l'absence de nouvelle question ou observation, la proposition du Comité est soumise au vote : 1 contre / 6 abstentions. Les montants des nouvelles cotisations sont donc adoptés et entreront en vigueur pour la saison 2019.

Un courrier explicatif sera envoyé aux parents des gymnastes pour les informer.

5) Budget 2019

Valérie Fivaz étant excusée, Emmanuel Demartini prend la parole pour présenter le budget 2019 avec les nouveaux montants.

Les cotisations, de CHF 26'000 en 2018, passeraient à CHF 40'000 en 2019. Les subsides de la Commune (CHF 12'500) et J&S (CHF 10'000) demeureraient inchangés. Se rajouterait au budget 2019 un subside de l'ACVG de CHF 20'000. Le loto rapporterait comme en 2018, CHF 3'500 en 2019. La journée montreuusienne et le gala rapporteraient là aussi comme en 2018, CHF 500 en 2019. Alors qu'aucune manifestation n'a été organisée en 2018, deux manifestations sont déjà prévues pour 2019 (les Jeux VD 35+/55+ et les Championnats suisses par équipe) qui rapporteraient CHF 10'000. Il existe encore la volonté de conclure des partenariats ou accords de sponsoring qui rapporteraient CHF 1'000.

Au niveau des dépenses, les frais administratifs passeraient de CHF 1'500 en 2018 à CHF 2'000 en 2019. Le montant des cotisations dues à l'ACVG et à la FSG demeurerait inchangé à CHF 10'000. Ce chiffre augmentera si le nombre de gymnastes augmente aussi. Le montant alloué aux concours demeurerait lui aussi inchangé à CHF 13'000. Les dépenses pour les moniteurs/juges passeraient quant à elles de CHF 17'000 en 2018 à CHF 60'000 en 2019. Ce montant comprend la valorisation des moniteurs et l'embauche de l'entraîneur professionnel (environ CHF 40'000 pour une embauche à 40-50%, avec l'ACVG participant à hauteur de CHF 20'000). Les dépenses pour le matériel et les équipements resteraient à CHF 5'000. Le montant des locations de salles a été revu à la hausse, passant de CHF 1'200 en 2018 à CHF 2'500 en 2019, du fait d'entraînements plus nombreux (les mercredis et samedis par exemple). Les autres montants demeureraient inchangés (CHF 800 pour le MIG, CHF 1'200 pour les mérites et cadeaux, CHF 120 d'impôts et CHF 1'700 de frais divers).

Le budget est estimé à CHF 97'520 avec un bénéfice de CHF 200.

Le budget est déjà soumis à cette Assemblée afin de pouvoir ensuite mener rapidement des discussions pour l'entraîneur professionnel sans avoir à forcément attendre l'Assemblée Générale de mars 2019.

Jean-Claude Rochat demande combien les moniteurs sont payés actuellement. Emmanuel lui répond environ CHF 1'000 si un moniteur fait plusieurs entraînements par semaine, plus les défraiements : le moniteur qui entraîne 1 fois par semaine, environ CHF 300.

Michel Dey demande s'il existe des certitudes concernant la participation à hauteur de CHF 20'000 de l'ACVG. Michel indique qu'il n'aimerait pas que la société mette la clé sous la porte à cause d'un excès d'enthousiasme. Le Président lui répond que les discussions avec l'ACVG sont en cours. Il indique aussi que, comme Francis Depallens l'a rappelé en séance de Comité, il vaut mieux être prudent. Le Président répond donc que, quand bien même le Comité a l'intention de vouloir aller vite, rien ne sera fait sans des garanties pour ne pas avoir à tout arrêter dans quelques mois. Le Comité souhaite que le principe soit validé par les membres afin de pouvoir aller de l'avant. Mais si le Comité voit que l'ACVG ne donne pas de garantie, rien ne sera fait. Le Comité ne souhaite pas faire perdre de l'argent à la société.

Yves Depallens prend la parole pour indiquer que le Comité ne pourra rien faire, n'ayant aucune garantie étant donné que la subvention de CHF 20'00 demandée à l'ACVG ne sera votée qu'en mars 2019 à son assemblée.

Olivier Gruaz indique qu'à un moment donné, il faut se lancer mais qu'il est nécessaire de faire attention au niveau juridique afin de ne pas engager un entraîneur une année complète en l'absence de garanties financières. Le Président rassure l'assemblée et précise que rien ne sera fait en l'absence de participation financière de la part de l'ACVG.

Michel Dey indique ne pas être d'accord avec le budget 2019 en l'absence de certitude d'obtenir les CHF 20'000 de l'ACVG. Il ajoute que si le budget est voté, il faudrait indiquer les CHF 20,000 en déficit.

Nicolas Murbach demande la garantie au Comité qu'en l'absence de subside de l'ACVG, les dépenses des moniteurs ne dépasseront pas CHF 40'000 afin de maintenir un budget équilibré. Le Comité répond par l'affirmative.

Yves Depallens demande s'il ne serait pas préférable de voter le budget 2019 en mars à l'Assemblée Générale ordinaire étant donné que l'assemblée de l'ACVG aura aussi lieu en mars. Le Président lui rappelle que la volonté du Comité est de pouvoir avoir un accord de principe des membres de la société afin de pouvoir entreprendre des démarches dès que possible.

En l'absence de nouvelle question/observation, le budget 2019 est soumis au vote : 6 abstentions, aucune objection. Le budget 2019 est donc adopté.

6) Révision des statuts et mise en place d'une commission de révision

Après son élection en mars 2018, le Président a discuté en séance de Comité de la révision des Statuts, ces derniers étant apparus comme n'étant plus forcément à jour. Le principe d'une révision des Statuts et la mise en place d'une commission de révision des Statuts devant être votés par l'Assemblée Générale, la question de la révision est soumise au vote : une abstention, aucune objection.

Le Président demande donc si des membres veulent composer la Commission de révision des Statuts, en plus de Francis Depallens et du Président qui avaient déjà indiqué souhaiter en faire partie. Julien Grandin et Brigitte Hoffer s'annoncent.

Yves Depallens recommande de réfléchir sur deux axes : professionnel et bénévole, et il est nécessaire de faire attention d'un point de vue juridique.

7) Commissions sponsoring / marketing / championnats suisses par équipe

Le Comité souhaiterait la mise en place de commissions sponsoring/marketing et communication. Ces commissions travailleraient en collaboration avec une personne responsable du Comité. Le Président appelle les membres à indiquer si quelqu'un serait intéressé à faire partie de l'une de ces commissions. Julien Grandin se propose pour la commission communication.

En outre, le Président rappelle qu'en 2019, la société organisera deux manifestations, dont la journée vaudoise des jeux 35+ et 55+ qui se déroula en mars 2019 et les Championnats suisses par équipe en octobre 2019. Le Président rappelle que des comités doivent être mis en place pour ces manifestations et lance un appel aux volontaires, en particulier pour les Championnats suisses par équipe.

8) Situation financière 150^{ème}

Yves Depallens présente la situation financière définitive du 150^{ème}. Il indique que l'association du 150^{ème} a été dissoute et les comptes bouclés au 30 septembre 2018. Il rappelle que seuls les membres de cette association sont responsables des dettes.

Yves indique que l'association Montreux Acrobaties Accro d'acro a été créée et a repris les dettes de l'association 150^{ème}. Il informe l'Assemblée que Baptiste Saudan en est le Président et qu'il a pour challenge de relancer un nouvel événement majeur Montreux acrobaties en 2020.

9) Projet divers/manifestations

Le Président rappelle les objectifs de la société et fait état d'autres informations :

Mise en place d'une filière professionnelle :

- Embauche d'un entraîneur professionnel à 92% pour CHF 80'000.—
- ACVG propose une aide au démarrage sur 3 ans à hauteur de CHF 40'000.— mais budget pas encore voté.

Manifestations :

- Repas de soutien Welsch Master Team le 3 novembre 2018 à Beausobre (+1 au printemps 2019)
- Gala le 10 novembre 2018
- Loto le 8 novembre 2019
- Journée Vaudoise des jeux 35+ et 55+ le 31 mars 2019
- Sortie HHSH à La Fête fédérale en juin 2019 organisé par Francis Depallens
- Championnats suisse par équipe GAF et GAM les 26 et 27 octobre 2019

Francis Depallens se propose aussi pour l'organisation, avec les séniors, du Jubilé pour les 90 ans de M. Jules Berset. Le Comité approuve et remercie Francis pour cela.

10) Clôture de l'assemblée

Le Président remercie l'ensemble des membres pour leurs indulgence et patience.

Il est 21h55, l'assemblée est levée.

La Tour-de-Peilz, le 7 janvier 2019

Fédération Suisse de Gymnastique, Société de Monteux

Le Président



William Sternheimer

La Secrétaire



Maria Rizzi